

T +41 (0)71 747 74 74 F +41 (0)71 747 74 75 info@bauwerk.com

DÉCLARATION DE PERFORMANCE

SELON RÈGLEMENT DES PRODUITS DE CONSTRUCTION (EU) NO 305/2011 ET LOI FÉDÉRALE SUR LES PRODUITS DE CONSTRUCTION 933.0

DdP-No 080-090 / CPR / 18.03.2016

1.	Code	d'id	entit	ication	unique	du	type de	produit:

Parquet en bois massif - Lamelles de chant selon EN 14761:2006-02+Al:2008-07 (planchers en bois)

- 2. Numéro de type, de lot ou de série ou un autre indicateur distinctif servant à l'identification du produit de construction selon article II, alinéa 4: lamelles de chant 10 / 23mm
- L'utilisation prévue par le fabricant ou les utilisations prévues du produit de construction selon les spécifications techniques harmonisées applicables:

Plancher pour le domaine intérieur (à coller sur la sous-couche)

4. Nom, nom commercial déposé ou marque déposée et adresse du fabricant selon article Il, alinéa 5:

Bauwerk Parkett AG Neudorfstrasse 49 Bauwerk Parkett Vertriebs GmbH

Bauwerk Parkett GmbH Industriestrasse 8 Bauwerk Parquet SARL Savoie Hexapole – Actipole 4

CH-9430 St. Margrethen

Gnigler Strasse 61 A-5020 Salzburg

DE-72411 Bodelshausen

Rue Maurice Herzog FR-73420 Viviers du Lac

- Le cas échéant, nom et adresse du mandataire chargé des données selon article 12, alinéa 2:
- Système ou systèmes servant à évaluer et à vérifier la performance des produits de construction selon annexe V: Système 3
- En cas de déclaration de performance relative à un produit de construction faisant l'objet d'une norme harmonisée:
 EN 14342:2013

Concernant le formaldéhyde et le pentachlorophénol:	Concernant le comportement au feu:	
eph - Entwicklungs- und Prüflabor Holztechnologie Zellescher Weg 24 D-01227 Dresden (organisme vérificateur agréé 0766)		IBS Ges.m.b.H Petzoldstr. 45 A-4017 Linz (organisme vérificateur
eco-INSTITUT GmbH Sachsenring 69 D-50677 Köln		agréé 1322)

Concernant comportement au glissement:	
eph - Entwicklungs- und Prüflabor Holztechnologie	
Zellescher Weg 24	
D-01227 Dresden	
(organisme vérificateur agréé 0766)	

8.	En cas de déclaration de performance relative à un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été établie:



Parquet

Performance déclarée

Remarque concernant la tabelle:

- 1. La colonne l contient la liste des caractéristiques essentielles, comme elles ont été prévues dans les spécifications techniques harmonisées pour l'utilisation resp. les utilisations prévues au point 3.
- 2. La colonne 2 contient la performance déclarée conformément aux dispositions de l'article 6, pour chaque caractéristique essentielle figurant dans la colonne l, exprimée en niveaux ou classes, ou dans une description relatives aux caractéristiques essentielles respectives. Si aucune performance n'est déclarée, les lettres "NPD" (No Performance Determined / aucune performance définie) s'appliqueront.
- 3. Pour chaque caractéristique essentielle figurant dans la colonne l, la colonne 3 contient:
- a) la référence et la date de la norme harmonisée correspondante et le cas échéant le numéro de référence de la documentation technique spécifique utilisée

Ol

b) la référence et la date du document d'évaluation européen correspondant si disponible) et le numéro de référence de l'évaluation technique européenne utilisée.

Caractéristiques essentielles	Performance	Spécification technique harmonisée
(cf. remarque l)	(cf. remarque 2)	(cf. remarque 3)
Résistance au feu	D_{fl} -s1	EN 14342:2013 - chart 1
Émission de formaldéhyde	ne peut pas être détecté	EN 717-1
Teneur en pentachlorophénol	≤5 ppm	CEN / TR 14823
Résistance à la rupture	NPD	/
Comportement au glissement	NPD	CEN/TS 15676
Conductibilité thermique	0.18 W / m*K	calculé selon EN 14342:2013 / chapitre 4.7
Biological durability	Classe d'utilisation l	EN 335:2013

Si la documentation technique spécifique a été utilisée selon les articles 37 ou 38, les exigences à remplir par le produit:

10. La performance du produit selon les points l et 7 correspond à la performance déclarée selon le point 9. Seul le fabricant est responsable de la création de la déclaration de performance selon point 4. Signature pour et au nom du fabricant de:

i. A. S. Wolle

Steffen Wöhrle, responsable environnement et sécurité/TQM

BAUWERK®
Parkett

St. Margrethen, 18.03.2016

Bauwerk Parkett AG CH-9430 St. Margretheninfo@bauwerk.com

(Signature) www.bauwerk-parkett.com